

Document édité par « Réussir sa Véranda »

QuickTime™ et un  
décompresseur  
sont requis pour visionner cette image.

**Communiqué de presse** – 13 mars 2008

## **Martine Ollivier, nouvelle Présidente de CEKAL**

Le Conseil d'Administration de CEKAL réuni le 23 octobre 2007 a élu Martine Ollivier pour succéder à Philippe Nivard à la présidence de CEKAL.

C'est la troisième fois depuis 1989, date de sa création, que CEKAL organisme certificateur change de président.

Ce furent, successivement, Patrick Soubrier, Alain Cordier et Philippe Nivard qui de 1989 à nos jours ont fait de CEKAL un organisme reconnu en France, en Europe pour sa rigueur de fonctionnement, la justesse de ses analyses, sa capacité de concertation... Nul doute que Martine Ollivier saura non seulement continuer dans la voie tracée par ses prédécesseurs mais donner à CEKAL de nouvelles impulsions.

Dans le métier du verre depuis 1994, Martine Ollivier diplômée de Sciences-Po Paris et titulaire d'une licence d'histoire, connaît le métier de la transformation et de l'utilisation du verre, connaissance acquise dans le groupe Saint-Gobain.

Présidente de la commission communication de CEKAL Association, depuis 2001, elle est habituée aux spécificités d'un organisme de certification pour lesquels les maîtres mots sont d'une part l'objectivité et l'impartialité, d'autre part la concertation:  
-impartialité et objectivité dans les contrôles effectués et les décisions prises,  
-concertation avec les professionnels de la menuiserie, les contrôleurs techniques, les maîtres d'ouvrage, les assureurs pour prise en compte de leurs exigences.

Les actions de l'année 2008 seront orientées vers la promotion des performances certifiées et plus particulièrement celles des verres de sécurité, vers l'intégration dans le référentiel de la certification CEKAL de nouveaux critères et l'amélioration du site [www.cekal.com](http://www.cekal.com) véritable outil de liaison entre sites certifiés et utilisateurs de la certification CEKAL.

2008 devrait voir également le développement de relations avec d'autres organismes certificateurs européens.

CEKAL est l'organisme certificateur des vitrages en France, avec une portée d'action européenne.

Sa certification atteste des moyens mis en œuvre par un centre de production pour fabriquer des produits de qualité, assurer leur durabilité, garantir leurs performances acoustiques, thermiques et de sécurité, conformément aux règlements de la certification. Ces documents réglementaires sont consultables sur le site internet.

Les 172 centres certifiés CEKAL représentent en France et en Europe une production annuelle (2006) de 25 millions de m<sup>2</sup> de vitrages isolants (VI), 4 millions de m<sup>2</sup> de vitrages feuilletés (VF) et 0,5 million de m<sup>2</sup> de vitrages trempés (VT). [www.cekal.com](http://www.cekal.com)

**Service de presse** : Patricia Desmerger

Campagne - 34 rue des Bourdonnais – 75001 Paris

Tél. 01 42 02 45 44 – 06 07 47 34 77 – [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)